

Pension de famille Bon Accueil (Oiseau Bleu)

Pension de famille
Maison Relai

Qui est concerné ?

Adultes

Domaines d'activités principaux

Logement, hébergement

Coordonnées

4 rue Charles Tartari 38000 Grenoble

bonaccueil@oiseaubleu38.fr

[09 64 47 65 93](tel:0964476593)

[04 76 94 14 73](tel:0476941473)

<https://groupementdespossibles.org/nos-dispositifs/hebergement-logement/pensions-familles-et-residences-accueil/bon-accueil/>

Modalités d'accès

Qui peut solliciter la structure ?

Professionnel

Comment la solliciter ?

La demande d'orientation au sein d'une pension de famille se fait via le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) par un travailleur social.

Capacité d'accueil

16 logements

Présentation

La maison relais (ou pension de famille) est une forme particulière de résidence sociale, permettant de loger les personnes dans des logements privés tout en garantissant des lieux collectifs. Un hôte (ou un couple d'hôtes) est chargé du fonctionnement de la maison, ainsi que de son animation et de sa convivialité.

La maison relais accueille sans limitation de durée des personnes au faible niveau de ressources dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont l'accès à un logement autonome apparaît difficile à court terme, sans relever, toutefois, de structures d'insertion de type CHRS.

Objectifs & Missions

Selon la circulaire du 10 décembre 2002 relative aux maisons relais, ces structures accueillent des personnes seul(e) ou en couple, à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement et d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible l'accès à un logement ordinaire.

La pension de famille Bon Accueil appartient à Habitat et Humanisme. Elle est gérée par l'Oiseau Bleu, mais les résidents bénéficient d'un accompagnement de bénévoles d'Habitat et Humanisme Isère.

Modalités d'orientation :

La demande d'orientation au sein d'une pension de famille se fait via le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) par un travailleur social. Une fois le dossier rempli et déposé, il passe devant la commission du SIAO. Si le dossier est accepté la personne se retrouve sur liste d'attente et sera contactée lorsqu'une place sera disponible.

[Signaler une erreur](#) >